



demande de renseignement administratives

Par **gdaich**, le **20/12/2010** à **20:34**

bonjour à tous, je suis Hocine j'ai 42 ans j'habite en Algérie je cherche des renseignements en ce qui concerne la nationalité française de mon grand-père comme je peux le prouver qu'il est français de naissance le 16-11-1909 dans le département de Constantine en Algérie et qu'il a été un président d'une délégation spéciale conseiller général. merci.

Par **Domil**, le **21/12/2010** à **21:37**

Demandez la copie intégrale de son acte de naissance. Voyez, si en marge, il y a mention d'un décret ou d'un jugement, lui donnant la nationalité française de statut civil de droit commun.

S'il n'y en a pas, si vous n'avez pas le décret ou le jugement lui donnant cette nationalité (avant 1963) ou la déclaration de reconnaissance de la nationalité française (après 1962 et avant 1968), votre grand-père a perdu la nationalité française à l'indépendance.